

LES ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LE MONDE RURAL NIGÉRIEN

DODO BOUREIMA *

Au Niger, les organisations paysannes naissent verbalement en 1990 en regroupant leurs forces dans le cadre de la Plate-forme Paysanne du Niger et s'impliquent rapidement dans un foisonnement d'initiatives. Elles participent au regroupement régional - le ROPPA - et œuvrent à la souveraineté alimentaire et à la défense des paysans.

D'une superficie de 1 267 000 km², le Niger est un pays enclavé qui compte 12 000 000 habitants dont 51 % sont des femmes. 85 % de la population sont des ruraux. Il se situe au 173^e rang en indice de développements humain (PNUD 2006). D'importantes mutations socio-économiques et écologiques ont des conséquences majeures sur le monde rural. L'accroissement démographique élevé (taux de 3,4 %) accentue la pression sur les ressources naturelles. La désertification rend impropres à l'agriculture les deux tiers du territoire. On observe donc un dépeuplement des campagnes du fait de l'exode et de la migration de la main-d'œuvre vers les villes. La paupérisation est grandissante : 65 % des ruraux vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Alors que la dette du Niger s'élève encore à 1 300 milliards de dollars, le PNB par habitant a chuté de plus de 50 % entre 1985 et 2006. Le secteur rural contribue à hauteur de 36 % du PIB. Mais les importations de produits laitiers sont passées de 6 à 10 milliards de dollars par an et 90 % de la

* SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION POUR LA REDYNAMISATION DE L'ÉLEVAGE AU NIGER (AREN)

production des unités laitières sont issus des produits importés. Ces quelques données témoignent des difficultés que rencontrent le secteur agricole et le monde paysan au Niger.

De la colonisation à nos jours, des tentatives d'organiser le monde rural ont été entreprises pour insuffler une certaine forme de développement du secteur rural. Cependant, il y a lieu de souligner qu'avant les années 90, ces tentatives ressemblaient beaucoup plus à des leurre qu'à de réelles réponses. Ainsi pendant toute cette période, les institutions ou organisations mises en place défendaient davantage l'élite dirigeante que le monde rural. Elles étaient toutes orientées vers la satisfaction des besoins des gouvernants.

Le Niger a connu pendant la période coloniale deux types d'organisation : les sociétés indigènes de prévoyance ; les sociétés mutuelles de développement rural (août 1953). De 1960 aux années 90, le Niger a connu dès son indépendance le règne du parti unique et la dictature militaire. Durant cette période aucune forme d'association n'était permise en dehors de celles qui suivent, et qui sont inspirées par le pouvoir pour le besoin de sa cause : UNCC (Union Nationale des Coopératives), UNC (Union Nationale des Coopératives), la Jeunesse politique, la Samaria. Ces dictatures n'ont pu empêcher la dégradation des conditions de vie de la majorité des Nigériens.

Les sécheresses récurrentes auxquelles s'ajoutent des politiques nationales inadaptées et internationales injustes et déloyales ont fini de libérer les paysans de la léthargie dans laquelle ils ont été emprisonnés. Les années 90 furent le prélude d'une marche irrésistible vers la prise en main véritable de leur destin.

Le mouvement paysan nigérien se construit à partir de 1990

Ces organisations qui sont nées véritablement dans les années 1990 ont pour originalité l'exercice total de leur souveraineté. Leurs caractéristiques fondamentales sont l'autonomie de gestion, la liberté d'association, et l'habilité à négocier avec des partenaires.

Malgré les difficultés et les contraintes liées au contexte, les Organisations Paysannes (OP) s'obligent à relever les défis de construire une société civile rurale forte dans un monde globalisé où les grandes puissances de l'argent relayées par une élite nationale imbuée de ses intérêts imposent le rythme de production et de commercialisation.

Pour cela, conscientes de leurs faiblesses, les OPA s'organisent en unissant leur force dans des regroupements ou cadres de concertation comme la Plate-forme Paysanne du Niger. A travers ceux-ci, une analyse de la situation a permis de mettre en lumière les enjeux ruraux, les défis à relever et les stratégies pour apporter des réponses aux préoccupations du monde rural.

Né dans des contextes différents, le mouvement tire ses racines des paysans eux-mêmes, des fils de paysans scolarisés, des paysans inspirés par la réalisation de projets et des ONG. Son originalité et sa force sont sa diversité.

D'autre part, les Organisations Paysannes Agricoles (OPA) sont des structures avec des niveaux différents. C'est ainsi que la plate-forme se compose d'associations, d'union de fédérations, des collectifs et des cadres de concertation, des groupements. Enfin, au-delà des différences, les Organisations Paysannes Agricoles composant le mouvement ont toutes le développement pour finalité. Malgré des résultats inégaux selon les OPA, la visibilité du mouvement est globalement remarquable dans le pays.

Des forces certes mais aussi des faiblesses

Doté d'une base sociale forte, rassemblant l'ensemble des secteurs ruraux, le mouvement couvre plus de 90 % de la population nigérienne. Organisé, il représente une force sociale, économique et politique qui s'impose dans le paysage des acteurs de la vie nationale. D'autre part, les OPA dépassent actuellement l'activisme pour s'impliquer dans les débats d'idées, notamment sur des sujets aux implications majeures sur le monde paysan : les OGM, la souveraineté alimentaire, la gouvernance, l'équité et les genres, le droit des communautés.

Enfin, les OPA participent à de nombreux réseaux sous-régionaux, régionaux et internationaux tels que le ROPPA, le Billital Maroobé, le Conseil Mondial des Éleveurs (CME).

Cependant, les OPA connaissent aussi des faiblesses. Le groupement reste encore faible ce qui peut nuire à sa force de pression. Les capacités organisationnelles ne sont pas assez solides, ce qui handicape leur capacité de mobilisation des ressources financières.

Plate-Forme Paysanne		CASPANI (Conseil pour l'action et la solidarité paysanne au Niger)	
Diagnostic Institutionnel et organisationnel		Les organisations paysannes nigériennes en mouvement	
Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses
Personnalité juridique (arrête n° 293/MI/AT/DAPJ/SA) du 16 septembre 1998	Inactivité des coordinations régionales et locales	Émergence de leaders paysans et des intellectuels militants	Force de pression affaiblie par le poids des autres grands acteurs de la vie nationale
Existence de texte de base	Lacunes techniques et institutionnelles	Devoir de changement et d' évolution largement partagé	Faibles capacités organisationnelles
Charte de la Plate-Forme, Règlement Intérieur	Diversité des structures membres (faitière, coopérative de base, etc.)	Participation active dans le débat d' idées sur le développement national	Invisibilité des OPA au niveau des instances nationales
Objectifs clairement définis	Faible mobilisation des membres bénéficiaires sur le terrain de ressources financières propres	Priorisation de l' autonomie financière et institutionnelle	Absence d' actions orientées vers le futur de façon globale
Motivation des membres du bureau de la Coordination (bénévolat)	Analphabétisme des membres	Représentation de la majorité de la population nigérienne (+90%) de la force sociale	Absence d' autonomie financière et technique
Membre de plusieurs organisations para-régionales et internationales	Manque de personnel technique compétent, bénévolat	Participation à de nombreux réseaux sous régionaux et régionaux	Absence de mécanismes d' information performants
Participation à plusieurs rencontres internationales	Manque des plans d' action et de système de gestion adéquat	Disponibilité des partenaires financiers à collaborer avec les OPA	Inamovibilité des dirigeants malgré les dispositions statutaires et réglementaires
Existence de partenaires financiers disponibles	Faiblesse des financements mobilisés		Analphabétisme des membres
	Absence d' un mécanisme adéquat de circulation de l' information		Faiblesse de la connaissance en vie associative et institutionnelle
	Mauvaise répartition des tâches et des rôles		Faiblesse de la prise en compte du genre
	Faible développement de la base associative et de l' aspect genre		
	Faible représentation dans le processus de prise de décision au niveau local		

La définition des forces et des faiblesses du mouvement associatif nigérien devrait permettre l'élaboration d'un plan stratégique ayant pour but d'apporter les solutions efficaces. A la lecture de ces diagnostics, la formation de façon générale devra être retenue comme la priorité des actions que les OPA et leurs partenaires devraient mettre en avant.

Les succès des Organisations paysannes agricoles

De 1990 à nos jours, nous assistons à un foisonnement d'initiatives à la mesure de la diversité des OPA et des défis à relever. Elles s'impliquent avec force dans l'amélioration de la gouvernance par l'examen critique de tous les projets de textes, de mesures administratives concernant la vie des communautés (Projet de Code Pastoral, code forestier). Les efforts déployés par les cellules du réseau de gestion des ressources naturelles et de la décentralisation (GRN/D), et la place que les OPA occupent dans des comités mixtes de suivi de l'élaboration des projets illustrent également leur plus grande intervention dans l'élaboration des politiques.

Les OPA portent la revendication permanente de l'amélioration des conditions de vie des paysans, du coût de la vie et de l'inclusion sociale. Elles ont formé une coalition contre la vie chère, organisé le boycott des marchés à bétail (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger, AREN), participé au forum social, ainsi qu'à l'atelier sur la souveraineté alimentaire organisé par le ROPPA à Niamey en novembre 2006. Enfin, elles ont constitué des cadres de concertation et des réseaux solides, et fait l'acquisition de nombreuses compétences dans les débats nationaux, régionaux et internationaux.

La Plate-forme Paysanne du Niger, constituée de 26 Organisations, est membre du ROPPA dont la lutte pour l'avènement d'un commerce international équitable et de la souveraineté alimentaire, est reconnue à l'échelle mondiale. Elle participe aux actions de l'Antenne nationale de Billital Maroobé, constituée d'un réseau d'organisations d'éleveurs/Pasteurs dont la vocation est le plaidoyer sur les institutions de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'UA. Ce réseau qui milite pour une prise en compte des intérêts des éleveurs/pasteur touche déjà le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal, la Mauritanie, le Bénin, le Niger et le Nigeria. L'un des membres fondateurs de ce réseau est une organisation nigérienne. Le Conseil pour l'action et la solidarité paysannes au Niger (CASPANI) regroupe quant

à lui plus d'une vingtaine d'OPA, et a pour mission de contribuer de manière durable au développement économique, social et culturelle des producteurs œuvrant dans le domaine de l'économie rurale.

L'Union des Femmes d'Afrique de l'Ouest et du Tchad (UFROAT) est une organisation féminine luttant pour les droits des femmes. Elle compte à son actif plusieurs initiatives au Niger, notamment des débats sur les conditions de vie de la femme rurale, la femme et la gestion des ressources naturelles. Elle est membre de la Plate-forme Paysanne du Niger et compte une déléguée parmi les membres du comité exécutif du ROPPA.

Cependant, au-delà de leur poids sur l'échiquier national et régional, les OPA nigériennes sont conscientes des grands défis qu'elles ont à relever. Le monde rural subit encore les conséquences négatives d'une globalisation, qui anéantit les efforts des producteurs ruraux, appuyée par des politiques agricoles internationales qui leur échappent. Le secteur rural est marqué par une paupérisation croissante et une forte tendance à la privatisation des moyens de production qui prépare le terrain aux grandes firmes internationales. Face à ces évolutions, les politiques agricoles nationales demeurent inadaptées.

Pour relever ces défis les OPA nigériennes se dotent des moyens et des compétences pour hisser les débats au niveau régional et international avec le concours de certains partenaires du Nord et à travers le ROPPA. Ils luttent ensemble contre les subventions de l'agriculture d'exportation du Nord et pour la protection des productions locales.

Grâce au chemin qu'elles ont parcouru, les OPA ont compris quels étaient les objectifs, les cibles et les moyens de leurs luttes. La rencontre de Nyeléni qui s'est tenue au Mali du 17 au 21 février 2007 a été l'occasion de le formaliser.

Les principales revendications des organisations nigériennes et africaines réunies à Nyeleni consistent à créer les conditions d'un monde où tous les peuples, nations et États puissent définir leurs propres systèmes et leurs propres politiques de production alimentaire, garantissant à chaque individu une alimentation de qualité, appropriée, abordable, saine et respectueuse de la culture. Elles défendent le rôle et les droits des femmes dans la production alimentaire, ainsi que la représentation des femmes au sein de tous les organes directeurs. Elles réclament une vie digne pour tous et une rémunération décente du labeur paysan pour que les ruraux restent en campagne. La souveraineté alimentaire est considérée comme

un droit humain fondamental, reconnu et respecté par les communautés, les peuples, les États et les organes internationaux.

Leurs luttes visent également la préservation et la réhabilitation des milieux ruraux, des réserves halieutiques, du paysage et des traditions alimentaires reposant sur une gestion durable et respectueuse de l'environnement, des terres, des sols, des eaux, des mers, des semences, du bétail et de la biodiversité en général. La reconnaissance et le respect de la diversité des savoirs, des cultures, des langues et de la façon dont les OPA s'organisent et font entendre leur voix est une dimension tout aussi importante.

Selon les OPA, la réforme agraire intégrale doit être généralisée afin de garantir aux paysans tous les droits sur leurs terres, et d'assurer aux communautés de pêcheurs l'accès et le contrôle de leurs zones de pêche et de leur écosystème. Elle doit permettre l'accès et le contrôle des pâturages et des voies migratoires. La réforme agraire permettra de dynamiser les liens entre producteurs et consommateurs, d'assurer la survie de la communauté, la justice économique et sociale, la pérennité écologique ainsi que l'autonomie et la gouvernance locales, dans le respect des droits égaux entre les hommes et les femmes.

Plus largement, le mouvement paysan se bat pour le droit au territoire et à l'autodétermination des peuples, un partage pacifique des territoires entre les paysans, les communautés autochtones, les pêcheurs traditionnels et les éleveurs. Dans le cas de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, et de situations de post-conflit, la souveraineté alimentaire devrait être une « assurance » qui renforce les initiatives de reconstruction locale et en atténue les répercussions négatives. Les OPA revendiquent enfin le pouvoir des peuples à prendre des décisions relatives à leurs patrimoines matériels, naturels et spirituels.

**Extrait de la déclaration de Nyéléni,
forum pour la souveraineté alimentaire**

Sélingué, Mali, 27 février 2007

Contre quoi nous battons-nous ?

L'impérialisme, le néolibéralisme, le néocolonialisme et le patriarcat ainsi que tous les systèmes qui appauvrissent la vie, les ressources et les écosystèmes mais aussi leurs promoteurs, tels que les institutions financières internationales, l'Organisation Mondiale du Commerce, les accords de libre-échange, les multinationales et les gouvernements ennemis des peuples ;

Le dumping d'aliments à des prix inférieurs aux coûts de production dans l'économie mondiale ;

La domination de nos systèmes alimentaires et agricoles par les multinationales qui font prévaloir les profits sur les peuples, la santé et l'environnement ;

Les technologies et les pratiques qui minent nos capacités futures de production alimentaire, nuisent à l'environnement et mettent en péril notre santé. Entendons par là les cultures et les animaux transgéniques, la technologie terminator, l'aquaculture industrielle et les pratiques halieutiques destructives, la soi-disant révolution blanche des pratiques laitières industrielles, l'« ancienne » et la « nouvelle » révolution verte et les « déserts verts » des monocultures industrielles d'agrocarburants et autres plantations ;

La privatisation et marchandisation des aliments, des services publics et de base, du savoir, de la terre, de l'eau, des semences, du bétail et de notre patrimoine naturel ;

Les modèles et projets de développement et l'industrie d'extraction qui déplacent les peuples et détruisent l'environnement et notre patrimoine naturel ;

Les guerres, les conflits, les occupations, les embargos économiques, les famines, les déplacements forcés des peuples et la confiscation de leurs terres, ainsi que toutes les forces et gouvernements qui sont à leur origine et les appuient ; les programmes de reconstruction à la suite de conflits et de catastrophes naturelles qui détruisent nos environnements et nos capacités ;

La criminalisation de tous ceux qui luttent pour protéger et défendre nos droits ;

L'aide alimentaire qui cache le dumping, introduit des OGM dans notre environnement et systèmes alimentaires locaux et crée un nouveau colonialisme, l'internationalisation et la mondialisation des valeurs paternalistes et patriarcales marginalisant les femmes, les diverses

communautés agricoles, autochtones, pastorales et de pêcheurs dans le monde ;

Que pouvons-nous faire ?

Tout en travaillant avec la communauté locale de Sélingé pour créer un espace de rencontre à Nyeléni, nous nous engageons à développer notre mouvement collectif pour la souveraineté alimentaire en passant des alliances, en appuyant nos luttes respectives et en offrant notre solidarité, forces et créativité aux peuples du monde entier qui luttent pour la souveraineté alimentaire. Toute lutte, en tout lieu du monde, pour la souveraineté alimentaire, est notre lutte.

Nous avons abouti à plusieurs actions collectives afin de partager notre vision de la souveraineté alimentaire avec tous les peuples de cette terre, actions qui sont reprises dans notre document de synthèse. Nous mettrons ces actions en œuvre dans nos zones locales et régions respectives, au sein de nos mouvements et conjointement avec les autres, de façon solidaire. Nous partagerons notre vision et plan d'action pour la souveraineté alimentaire avec ceux qui peuvent être ici avec nous à Nyeléni, de sorte que l'esprit de Nyeléni se répande dans le monde et devienne la force puissante qui fera de la souveraineté alimentaire une réalité pour tous les peuples du monde.

Enfin, nous apportons notre soutien inconditionnel et inébranlable aux mouvements paysans du Mali et au ROPPA pour répondre à leur souhait que la souveraineté alimentaire devienne une réalité au Mali et par extension dans toute l'Afrique.

L'heure de la souveraineté alimentaire est venue !

